

FICHE DE RECRUTEMENT

POSTE A PROFIL

Directrice ou directeur
Ecole primaire du Mas - Firminy

En référence aux circulaires :

Référentiel métier des directeurs d'école BO n°7 du 11 décembre 2014

❖ Les missions du poste :

Outre les missions administratives et institutionnelles habituelles, ce poste de direction se définit autour des missions prioritaires suivantes :

- Mettre en œuvre la primarisation liée à la fusion de l'école maternelle et de l'école élémentaire en impulsant des nouvelles modalités de travail d'équipe et en créant le collectif ;
- Piloter pédagogiquement une école à 14 classes + 1 ULIS en assurant :
 - La continuité du parcours élève de la PS au CM2 en renforçant la prévention de la difficulté scolaire. L'appui sera fait sur les résultats aux évaluations, notamment aux évaluations nationales ;
 - La consolidation de la liaison maternelle-élémentaire ;
 - La mise en œuvre d'organisations pédagogiques permettant une école pleinement inclusive : prise en compte des EBEP (PPRE, APC, protocole d'accueil pour les élèves en grande difficulté dans leur classe), articulation avec les enseignants du RASED, facilitation et articulation des inclusions des élèves du dispositif ULIS dans les classes ;
 - Le pilotage de la formation des enseignants – au regard des besoins repérés – lié à l'acte II des plans français-mathématiques ;
 - La mise en œuvre opérationnelle du projet d'école suite à l'évaluation externe.
- Piloter une équipe conséquente et gérer le nombre important d'AESH ;
- Continuer le développement d'une co-éducation efficace avec les parents d'élèves.

De plus, la directrice ou le directeur :

- Pilote l'équipe pHARe de l'école.
- Est membre des groupes de travail de la ville de Firminy dans le cadre du projet « école promotrice de santé » et contribue à la conception, au déploiement et à l'évaluation des actions.
- Est membre d'une équipe d'évaluateurs externes d'école.

La direction bénéficie d'une décharge à 100%.

❖ Compétences attendues :

- Travailler en équipe et avec des partenaires spécifiques ;
- Posséder de solides compétences managériales ;
- Evaluer les besoins, les points d'appui du contexte d'exercice ;
- Interroger sa pratique professionnelle en s'appuyant sur l'équipe de circonscription afin d'apporter les réponses les plus pertinentes aux axes définis ci-dessus ;
- Communiquer et être à l'écoute des partenaires et de l'ensemble de la communauté éducative afin de renforcer un climat scolaire serein et bienveillant.

❖ **Conditions pour postuler (courrier de motivation, CV...) :**

Les enseignants qui souhaitent faire part de leur candidature déposeront une demande sur COLIBRIS avec CV et lettre de motivation.

❖ **Conditions de recrutement :**

Après vérification des conditions d'accès au poste (compétences et/ou qualifications requises et/ou expérience...), le recrutement se fait par une commission qui émettra un classement (1, 2, 3, 4...) des candidats.

Le rang 1 détermine le candidat qui sera affecté sur le poste. La détention de la liste d'aptitude des directeurs permet l'affectation à titre définitif.

❖ **Constitution de la commission d'entretien :**

La composition ci-après est donnée à titre indicatif : un représentant IA-DASEN, un IEN de circonscription.